

pratique, cet objectif, auquel souscrivent le Canada et les autres pays de l'OCDE, s'inscrit surtout dans une perspective à long terme. Les progrès dans cette direction sont inégaux, et à en juger d'après les réalisations actuelles, il faudra encore de nombreuses années avant que le Canada ne l'atteigne. Entretemps, on peut débattre le concept d'un objectif au prorata du PNB; de fait, le Canada a mis en doute le bien-fondé de cette idée pendant des années avant de finalement l'accepter. Quoi qu'il en soit, il est maintenant en faveur de cet objectif et convient qu'il peut avoir une certaine utilité pour évaluer l'aide consentie et établir des comparaisons sur le plan international.

26. L'adoption d'un tel objectif a pour effet d'injecter chaque année des sommes de plus en plus considérables dans le domaine de l'aide à l'étranger et ce, même en période d'austérité comme c'est le cas actuellement. Comment s'assurer que ces sommes croissantes servent aux fins visées? La réponse à cette question est loin d'être limpide. Le plus important programme d'aide jamais parrainé par le Canada au cours des quelque trente années d'histoire de l'aide officielle au développement a été le programme de coopération nucléaire avec l'Inde. En vingt ans, ce programme a atteint son objectif: grâce à un important transfert de technologie de pointe, financé à même les fonds publics, le Canada a apporté une contribution de taille au développement économique d'un pays étendu, pauvre et à court d'énergie. Toutefois, le Canada a dû payer malgré lui un prix qu'il n'avait pas prévu. En effet, l'Inde a failli se doter grâce à ce programme d'une force de frappe nucléaire, ce qui a eu pour effet de saper l'un des objectifs fondamentaux de la politique étrangère canadienne, la prévention de la prolifération des armements nucléaires.

27. Comment par conséquent peut-on évaluer le programme de coopération nucléaire avec l'Inde? Dans le contexte des années 70, tout indique qu'il s'agit d'un coûteux désastre. Pourtant, il se serait difficilement trouvé quelqu'un il y a dix ans pour en désavouer le brillant succès. Supposons maintenant que l'Inde décide de mettre un terme à son programme militaire nucléaire et que la preuve soit faite qu'elle arrive à répondre aux besoins énergétiques de sa nombreuse population grâce en partie à la technologie nucléaire que le Canada lui a fournie à l'origine. Fera-t-on encore volte-face dans dix ans? Nous abordons ici l'aspect spéculatif de l'évaluation. Nous pouvons bien calculer les sommes que nous avons engagées dans le programme de coopération nucléaire avec l'Inde, mais qui peut dire si elles ont été judicieusement investies?

28. Prenons comme dernier exemple un cas tout à fait exceptionnel, la politique de désarmement. Il est parfois possible d'arrêter dans ce domaine des objectifs quantitatifs précis et limités, comme ce fut le cas par exemple lors des négociations de Vienne pour la réduction mutuelle et équilibrée des forces armées en Europe. Même l'objectif ultime du